

# Progrès

Juin 2002



## Message de la directrice exécutive

Chers amis et collègues,

Alors que la IX<sup>e</sup> session du Conseil approche, il m'apparaît opportun de faire le point sur les réalisations de la CCE au cours des 12 derniers mois. L'année qui se termine a été une période extrêmement active pour notre organisation. Notre personnel de recherche, les partenaires de l'extérieur et les intervenants ont travaillé avec ardeur dans nos quatre grands secteurs de programme : l'environnement, l'économie et le commerce; la conservation de la biodiversité; les polluants et la santé; le droit et les politiques de l'environnement. De plus, la Commission a innové dans des domaines comme l'exploitation durable de l'eau douce et les répercussions de la restructuration du secteur de l'électricité sur l'environnement nord-américain.

Comme toujours, la promotion de la coopération à l'échelle régionale et la facilitation de la participation du public ont été des sphères d'activité de première importance. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons forgé de nouveaux partenariats et nous en avons consolidé d'autres, plus anciens. Nous avons recueilli l'avis de milliers de gens qui ont pris part à des réunions ou qui nous ont transmis des observations sur des dizaines de documents de travail et de rapports. Nos activités suscitent un intérêt de plus en plus vif, si bien qu'à présent, plus d'un demi-million d'utilisateurs visitent tous les mois notre site Internet. Et nos rapports continuent de faire l'objet d'une forte demande : pour ne mentionner qu'un exemple, plus de 78 000 personnes ont téléchargé des exemplaires de notre tout premier rapport sur l'état de l'environnement depuis sa publication en janvier 2002.

Le présent rapport n'expose que quelques-uns des faits saillants de l'année qui s'achève. Avec le recul, il est clair que notre organisation a de multiples succès à célébrer. Il n'en demeure pas moins que de nombreux défis nous attendent à l'avenir. Nous vous invitons à continuer de travailler avec nous en vue de protéger l'environnement nord-américain et d'en améliorer la qualité.



*Janine Ferretti*

**Janine Ferretti**  
Directrice exécutive

## Notre premier rapport sur l'EDE : prendre le pouls de l'environnement nord-américain

En janvier, la CCE a publié son premier rapport sur l'état de l'environnement (EDE), intitulé *La mosaïque nord-américaine*. Ce rapport examine dans leur globalité les problèmes environnementaux auxquels font face nos espèces sauvages, nos forêts, nos ressources en eau, notre air, notre climat et bien d'autres éléments encore. Des dizaines de spécialistes du Canada, du Mexique et des États-Unis ont contribué à la collecte et à l'analyse de la somme d'information qui nous a permis de broser le premier tableau d'ensemble environnemental du continent nord-américain.

Les conclusions formulées dans *La mosaïque nord-américaine* indiquent que nous obtenons des résultats inégaux. Parmi les signes positifs, on compte l'adoption de meilleures techniques d'exploitation forestière, la réduction de l'érosion des sols grâce à l'amélioration des pratiques agricoles et l'expansion des aires protégées, dont la superficie correspond maintenant à environ 15 % du territoire de l'Amérique du Nord. En revanche, on constate des problèmes comme la détérioration de la qualité de l'air dans de nombreux centres urbains (principalement à cause de l'augmentation du nombre et de la taille des véhicules automobiles), la poursuite de la perte de biodiversité, l'augmentation du nombre d'espèces menacées et notre forte dépendance envers les combustibles fossiles non renouvelables.

La Commission a amorcé le processus de préparation de la prochaine édition du rapport. Nous avons déjà commencé à adapter les indicateurs environnementaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques en vue de les utiliser dans le rapport de 2003. Ces indicateurs nous permettront de faire un suivi plus précis des problèmes environnementaux et des progrès que nous accomplissons dans notre cheminement vers la durabilité.

## Un nouveau rapport *À l'heure des comptes* : le point sur les rejets de polluants en Amérique du Nord

En mai 2002, la CCE a publié le sixième rapport annuel de la série *À l'heure des comptes*, dans lequel on examine les données recueillies en 1999 sur les rejets et transferts de polluants en Amérique du Nord. *À l'heure des comptes 1999* indique les quantités de substances chimiques qui, cette année-là, ont été rejetées dans l'air, dans l'eau et sur le sol ou ont été expédiées ailleurs pour être recyclées ou traitées. Les données sont analysées selon la substance, selon l'établissement, selon le secteur d'activité et selon la région géographique (l'État ou la province).

Ce rapport sur l'année 1999 comprend la toute première analyse quinquennale des rejets et des modes de gestion des polluants à l'échelle continentale. Sur cinq ans, les tendances globales indiquent que le volume total de substances toxiques produites a peu changé, mais que d'importantes transformations sont survenues dans le mode de gestion de ces polluants. Le secteur manufacturier nord-américain a réduit ses rejets dans l'air de 25 % (153 000 tonnes), mais cette diminution a été en bonne partie neutralisée par une augmentation de 25 % (33 000 tonnes) des rejets sur place sur le sol et par une hausse de 35 % (58 000 tonnes) des rejets hors site (principalement dans des décharges). Au cours de la période étudiée, les rejets dans les lacs, fleuves, rivières et ruisseaux se sont également accrus de 26 % (24 000 tonnes).

La CCE dépend, pour la production des rapports *À l'heure des comptes* à l'échelle nord-américaine, de la disponibilité de données nationales publiques recueillies auprès des établissements industriels et autres par le biais des registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP). Ces registres complètent de l'information détaillée sur la nature, le lieu et le volume des rejets et transferts de substances chimiques effectués par les établissements. Jusqu'à présent, les rapports de la série ont été établis à partir des données des RRTP américain et canadien, lesquels recueillent des renseignements dont la déclaration est obligatoire. Le Mexique a récemment adopté une loi qui rendra obligatoire — elle était auparavant facultative — la déclaration de données à son RRTP par les industries du pays. Lorsque ces données additionnelles deviendront disponibles, nous les incorporerons dans les rapports *À l'heure des comptes*, et nous aurons ainsi des connaissances plus étoffées sur les façons dont les substances chimiques sont utilisées, gérées et éliminées en Amérique du Nord.



## L'environnement et le marché nord-américain de l'électricité

À l'heure actuelle, le secteur de l'électricité subit une mutation sans précédent partout en Amérique du Nord : certains marchés s'ouvrent à la concurrence; le commerce transfrontalier de l'électricité s'intensifie. C'est dans ce contexte que la CCE a lancé, en 2000, son projet relatif à l'électricité et à l'environnement. Cette initiative menée aux termes de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) vise à répondre à une question d'une importance cruciale : comment pouvons-nous faire en sorte que les Nord-Américains jouissent d'un approvisionnement suffisant, abordable et accessible en électricité sans compromettre les objectifs de la qualité de l'environnement et de la santé humaine ?

Nous avons institué un conseil consultatif multilatéral sur l'électricité, composé de spécialistes provenant du Canada, du Mexique et des États-Unis. Nous avons publié de multiples documents de travail, de référence et d'information afin de cerner et d'alimenter le débat sur des enjeux clés. Nous avons organisé trois ateliers qui avaient pour objet d'examiner les répercussions environnementales possibles du nouveau marché pancontinental de l'électricité, la question de l'échange de droits d'émission et les possibilités d'intensification de la coopération dans le domaine de l'énergie renouvelable.

Le rapport final établi aux termes de l'article 13 de l'ANACDE, intitulé *Les possibilités et les défis environnementaux liés au marché nord-américain de l'électricité en évolution*, a été transmis au Conseil le 15 avril 2002. En bref, le rapport indique que l'on pourra tirer parti des possibilités économiques qu'offre le nouveau marché pancontinental de l'électricité et, en même temps, protéger la santé humaine et l'environnement, si l'on intensifie la coopération et la concertation entre les trois pays partenaires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). La coopération doit porter non seulement sur les politiques relatives à la protection de l'environnement, mais aussi sur la collecte de données concernant les émissions, l'amélioration des évaluations des incidences environnementales, la promotion de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, l'intensification du transfert de technologies, ainsi que sur diverses autres questions. En travaillant ensemble afin d'atteindre un but commun, le Canada, le Mexique et les États-Unis peuvent faire en sorte que la transformation du marché nord-américain de l'électricité contribue au développement durable en engendrant non seulement des avantages économiques et sociaux, mais aussi des bienfaits environnementaux.



## L'élimination du DDT : une approche régionale

L'élimination de l'utilisation du DDT au Mexique est l'un des résultats les plus fructueux du programme de gestion rationnelle des produits chimiques. À présent, un projet novateur, appelé Programme régional d'action et de démonstration de solutions de rechange durables à l'utilisation du DDT dans la lutte contre le paludisme au Mexique et en Amérique centrale, vise à combattre cette maladie sans avoir recours au DDT. À l'échelle mondiale, le paludisme se classe encore aujourd'hui au premier rang des maladies transmises par les insectes; il est la cause de 300 millions à 500 millions de cas cliniques par année et de plus d'un million de décès, surtout en Afrique subsaharienne. En dépit des progrès enregistrés dans la lutte contre cette maladie, le paludisme continue à susciter d'importantes préoccupations en matière de santé au Mexique et en Amérique centrale, où plus de 145 000 cas cliniques ont été signalés en 1994.

En l'an 2000, le Mexique a cessé d'utiliser le DDT pour combattre le paludisme et a remplacé ce pesticide par une stratégie intégrée de lutte contre les vecteurs de la maladie. Dans le cadre d'une initiative conjointe de la CCE et de l'Organisation panaméricaine de la santé, soutenue par le Fonds pour l'environnement mondial, le Mexique partagera les enseignements qu'il a tirés dans ce domaine avec le Belize, le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Panama.

Le programme vise trois grands objectifs : appliquer et évaluer des stratégies de rechange permettant de combattre les moustiques qui transmettent le paludisme, renforcer les capacités nationales de lutte contre le paludisme par des moyens autres que le DDT et éliminer les stocks existants de ce pesticide.



## Le renforcement des capacités de prévention de la pollution

En tant que stratégie, la prévention de la pollution a montré qu'elle pouvait permettre non seulement de réduire les émissions de polluants, mais aussi d'accroître la productivité et la compétitivité. Or, lorsque la CCE a examiné en 1995 les capacités de prévention de la pollution en Amérique du Nord, elle a constaté que les activités des institutions dans ce domaine étaient bien organisées au Canada et l'étaient raisonnablement bien aux États-Unis, mais qu'elles ne faisaient que débiter au Mexique. Le résultat de cette constatation — six ans et dix projets pilotes plus tard — a été la création, par la Commission, du Fonds de prévention de la pollution (connu sous son acronyme espagnol, Fiprev). Le Fiprev a été constitué dans le cadre d'un partenariat avec la Confédération des chambres industrielles du Mexique et sa Fondation pour les innovations et les transferts de technologies. Il s'agit d'un mécanisme de financement de projets de prévention de la pollution au Mexique qui connaît un vif succès.

Le Fiprev consent des prêts à des petites et moyennes entreprises pour les aider à mettre en œuvre des stratégies de prévention de la pollution. À la fin de 2001, 35 prêts totalisant environ 957 000 \$US avaient été octroyés, principalement dans les secteurs du tannage, de la fonte, du nettoyage à sec, de la galvanoplastie et de la métallurgie. À cette même date, les calendriers de remboursement des prêts étaient entièrement respectés et, facteur plus important encore, les entreprises bénéficiaires avaient collectivement évité le rejet de 2 100 tonnes de substances chimiques et économisé 113 500 mètres cubes d'eau par année. Grâce à la prévention de la pollution, les sociétés participantes ont collectivement économisé un montant estimatif de 992 000 \$US par année.

Comme c'est souvent le cas, le succès appelle le succès. Le Fiprev attribue maintenant des prêts de prévention de la pollution à des entreprises additionnelles, le ministère de l'Économie du Mexique a apporté une contribution de 265 000 \$US au Fonds et des négociations sont en cours avec la *Nacional Financiera* (Nafin, Société financière nationale) du Mexique pour l'obtention d'un financement supplémentaire s'élevant à 1 million de dollars américains.

## L'environnement, l'économie et le commerce

Sous l'égide de la CCE, les artisans des politiques environnementales et économiques nationales ont acquis une nouvelle série d'outils d'analyse qui leur permettra de mieux évaluer les liens entre l'environnement et le commerce. En février, le compte rendu du premier Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce a été publié, constituant l'aboutissement d'une collaboration qui s'est échelonnée sur sept ans. Ces travaux de pionnier dans le domaine des politiques ont contribué à étendre le champ d'application de l'expérience acquise par la Commission au-delà des questions rattachées à l'ALÉNA, jusqu'aux enjeux environnementaux soulevés par les négociations actuelles dans le contexte de l'Organisation mondiale du commerce et de la Zone de libre-échange des Amériques.

Dans le cadre de nos activités de soutien du marché des produits et services écologiques, nous avons publié plusieurs importants documents : le premier rapport sur les enseignements tirés à l'égard des produits et services écologiques; la

toute première enquête auprès de l'industrie concernant le café produit de façon durable en Amérique du Nord; enfin, la toute première enquête auprès des principales entreprises consommatrices d'électricité du Mexique, visant à mesurer leur intérêt pour l'électricité renouvelable et leur volonté de payer un supplément pour en obtenir.

La CCE a également travaillé en collaboration avec le secteur des services financiers, en Amérique du Nord et en Europe, à l'appui du Fonds nord-américain de l'agriculture durable. Elle entreprend en outre une analyse préliminaire en vue de comparer les règles des marchés financiers qui régissent la divulgation de l'information sur l'environnement dans les trois pays, et elle a récemment publié le rapport intitulé *Le Mexique et les nouveaux marchés du carbone : Les possibilités d'investissement pour les petites et moyennes entreprises du Mexique et le programme relatif au climat.*



## La qualité de l'air : la mise sur pied d'un inventaire trinational des émissions atmosphériques

S'appuyant sur le succès des rapports de la série *À l'heure des comptes*, la CCE a entrepris de mettre sur pied un inventaire trinational des émissions atmosphériques. Conformément à la résolution que le Conseil a adoptée lors de sa réunion de juin 2001, à Guadalajara, la Commission axera d'abord les travaux sur les polluants atmosphériques courants que sont le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils et les aérosols de particules fines, ainsi que sur les gaz à effet de serre.

Pour lutter efficacement contre la pollution atmosphérique, il faut avoir une connaissance précise des quantités de polluants qui sont rejetées dans l'air par toutes les sources connues. Puisque les problèmes de pollution atmosphérique ont tendance à être de nature régionale et transfrontalière (plutôt que locale), les gestionnaires de la qualité de l'air doivent obtenir des données relatives aux polluants émis sur de vastes territoires qui transcendent souvent les frontières entre les États, les provinces et les pays. Ayant constitué une équipe de projet composée de spécialistes des inventaires en provenance du Canada, du Mexique et des États-Unis, la Commission a commencé à examiner la compatibilité et l'accessibilité de l'information sur les émissions colligée dans les trois pays pour vérifier si les données recueillies sont de qualité comparable. Au bout du compte, l'inventaire trinational devrait permettre aux partenaires de l'ALÉNA et aux citoyens de suivre les tendances des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, de surveiller l'efficacité des mesures antipollution, de veiller au respect des programmes d'échange de droits d'émission et de disposer de renseignements sur les émissions atmosphériques à l'échelle locale.

## Le suivi des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux



Comme des milliers d'autres produits, les déchets dangereux circulent d'un pays à l'autre en Amérique du Nord; ils franchissent les frontières nationales lorsqu'ils sont expédiés à des établissements situés dans un autre pays pour y être recyclés ou éliminés. Ces déchets peuvent avoir de graves répercussions sur la santé et sur l'environnement s'ils ne sont pas transportés de façon sûre ou gérés et éliminés adéquatement. C'est pourquoi la CCE examine les mouvements transfrontaliers de déchets de ce type sur le continent nord-américain dans le cadre de son projet de gestion écologique des déchets dangereux (GEDD).

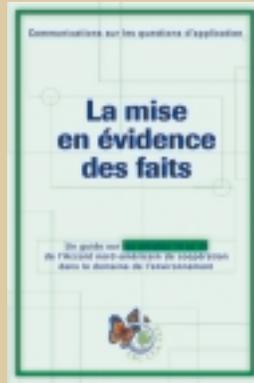
Nous avons constitué un groupe d'étude sur la GEDD qui recommandera des orientations au Conseil dans ce domaine. Le groupe d'étude examinera en priorité les exigences actuellement imposées en matière d'information sur les déchets dangereux importés ou exportés. Le principal résultat de ses travaux sera la présentation d'un rapport sur les obligations juridiques, les modalités et les méthodes applicables à l'importation et à l'exportation des déchets dangereux, de même que sur les systèmes de surveillance actuellement en place au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Ce rapport constituera pour les partenaires de l'ALÉNA un outil stratégique utile qui les aidera à améliorer les systèmes de surveillance actuels et à travailler en vue de mettre en place un processus compatible de suivi électronique à l'échelle régionale.

## Le processus de communications des citoyens

Le processus de communications des citoyens de la CCE est un volet unique et important du mandat qui nous est conféré par l'ANACDE. Aux termes des articles 14 et 15 de cet accord, tout citoyen de l'Amérique du Nord peut présenter une communication à la CCE s'il estime qu'un gouvernement omet d'assurer l'application efficace de ses lois de l'environnement. Après avoir reçu et examiné une communication, la Commission peut mener une enquête sur la question et publier un « dossier factuel » sur ses constatations, sous réserve de l'autorisation du Conseil.

En février 2002, la Commission a publié son dossier factuel sur la communication *Metales y Derivados*, qui concerne une fonderie de plomb abandonnée située à Tijuana, au Mexique. L'information factuelle recueillie indique que les sols à cet emplacement sont contaminés par les déchets industriels laissés sur place par l'entreprise et que l'on y trouve notamment les polluants suivants : antimoine, arsenic, cadmium et plomb. Les mesures prises jusqu'à présent n'ont pas limité l'accès du public au site, n'ont pas empêché la migration des polluants et n'ont pas conduit à une restauration acceptable du site. Les risques pour la santé humaine et pour l'environnement n'ont pas été évalués de façon exhaustive, mais les spécialistes s'accordaient pour dire que le site a grandement besoin d'être remis en état. Comme l'indique le dossier factuel : « Compte tenu du volume de matières contaminées et du niveau de concentration du plomb sur le site, il est urgent de prévenir la dispersion des polluants et de limiter l'accès au site afin de protéger la santé des personnes qui vivent ou travaillent à proximité. »

D'autres dossiers factuels actuellement en cours d'élaboration portent sur les communications suivantes : Oldman River II, Aquanova, Oiseaux migrateurs, BC Mining, BC Logging, Río Magdalena et Molyx II. Pour plus de détails, voir : <<http://www.cec.org/citizen>>.



## La mise en réseau de l'information sur la biodiversité en Amérique du Nord

Le Réseau d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord (RIBAN) continue à faciliter la coordination des grands projets menés sur le continent nord-américain dans le domaine de l'information sur la biodiversité. Actuellement, le RIBAN encourage la combinaison des fonctionnalités et des points forts des deux principaux outils qui permettent de faire des recherches dans les bases de données réparties sur la biodiversité : l'analyste d'espèces et le *Red Mundial de Información sobre Biodiversidad* (Remib, Réseau mondial d'information sur la biodiversité) comprennent plus de 50 millions de dossiers sur les spécimens et relient 75 bases de données scientifiques institutionnelles. Les noms scientifiques des espèces et leurs noms communs dans les trois langues ont maintenant été incorporés dans le Système d'information taxonomique intégré (SITI). Le SITI pour l'Amérique du Nord a été officiellement inauguré pendant la session du Conseil de juin 2001 et ce système est à présent étroitement rattaché aux outils de recherche susmentionnés.

L'intégration de l'information liée aux programmes de la CCE représente un défi de taille, surtout compte tenu de la grande diversité des enjeux environnementaux à l'échelle de l'Amérique du Nord. Les projets

relatifs au réseau d'aires marines protégées (AMP) et aux espèces qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation constituent des activités pilotes dans le portail du RIBAN; un projet sur le café produit de façon durable et la conservation des oiseaux a été entrepris avec le secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce. L'atelier sur le portail du RIBAN a permis de discuter des moyens d'améliorer l'accès et la compréhension de l'information sur la biodiversité à l'appui des AMP, des espèces suscitant des préoccupations communes, ainsi que d'un programme de conservation des oiseaux dans la partie Nord des Rocheuses, lequel établit des liens entre le RIBAN et l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (<http://www.rockies.ca/birds/>). Tout en assurant une diffusion plus vaste et une plus grande facilité d'accès à l'information sur la biodiversité, la Commission encourage la participation des citoyens et des collectivités qui souhaitent assumer de plus grandes responsabilités vis-à-vis de l'intendance de leurs ressources biologiques.

[www.rockies.ca/birds/](http://www.rockies.ca/birds/)

## Le FNACE : le financement de projets communautaires liés à l'environnement

La CCE, depuis sa création, administre le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE). Ce fonds vise à financer des projets communautaires à caractère environnemental qui mettent l'accent sur le renforcement des capacités, qui privilégient la formation de partenariats transfrontaliers et transsectoriels, qui complètent les programmes de la Commission et qui contribuent à la durabilité. L'an dernier, le FNACE a accordé des subventions d'un total de 400 000 \$US à 17 projets communautaires menés aux quatre coins de l'Amérique du Nord.

Sept des subventions ont été octroyées à des projets novateurs axés sur la conservation de la biodiversité dans les aires marines protégées, parmi lesquels on compte les suivants : l'intendance communautaire d'un sanctuaire de baleines boréales dans l'Arctique canadien; l'établissement de liens entre les diverses activités de protection de la baleine grise menées le long de la voie migratoire de cette dernière, depuis l'État de Baja California jusqu'à la mer de Béring; l'élaboration d'une stratégie communautaire de gestion de la pêche et du tourisme dans l'aire naturelle protégée du parc national Arrecifes de Xcalak. Les dix autres subventions ont été attribuées à des projets relatifs à la santé des enfants et à l'environnement. Parmi ceux-ci, on compte des projets portant sur les thèmes suivants : la surveillance des eaux souterraines par les enfants au Canada; la réduction de l'utilisation de pesticides dans les écoles aux États-Unis; la réduction de l'exposition au plomb au Mexique par la mise au point de produits de remplacement pour les glaçures à base de plomb utilisées par les potiers.

En janvier, le FNACE a lancé un appel de propositions pour la série de subventions qui seront accordées en 2002-2003. Le Fonds financera des projets axés sur l'énergie renouvelable, la conservation de l'énergie et l'efficacité énergétique.

